



PARIS OFFRE UN REFUGE AUX JOURNALISTES EXILES

Danièle Ohayon, journaliste média à France Info et Philippe Spinau, réalisateur indépendant sont les créateurs de la "Maison des Journalistes" qui ouvrira ses portes le 3 mai 2003, Journée de la Liberté de la Presse. Cette maison d'accueil a pour vocation d'héberger des confrères étrangers en exil, en leur apportant le soutien moral et financier indispensable pour qu'ils se "maintiennent en forme" journalistique et qu'ils s'adaptent, le mieux possible, à la société française.

Cette main tendue à des confrères qui exercent souvent leur métier au péril de leur vie est tout un symbole. Comment ce projet "confraternel" a-t-il vu le jour ?

Ce projet a pu voir le jour grâce à 15 médias qui ont mis leur image dans la balance et ont accepté de financer une idée qui leur a plu. Leur soutien une fois acquis, le projet a été tout de suite pris au sérieux par la Ville de Paris qui nous attribué un lieu, une ancienne usine désaffectée dans le Xve et par le Fonds Européen pour les Réfugiés qui a accordé le complément de financement. Ces médias ont d'autant plus de mérite que nous les avons sollicités en 2001, en pleine crise des recettes publicitaires.

Quel en est le principe ?

La Maison des journalistes est un lieu d'accueil et de « maintien en forme journalistique » pour des confrères qui ont du fuir précipitamment leur pays et demander asile à la France. Les résidents bénéficient d'une chambre, de tickets repas, d'une carte orange et d'une carte téléphonique. La MDJ leur assure un soutien juridique, une aide pour leur dossier en vue d'obtenir le statut de réfugié. Si c'est nécessaire la MDJ sert d'intermédiaire pour une aide médicale ou psychologique. Il y a une salle de travail équipée d'ordinateurs et plusieurs lieux de repos ou de loisirs.

Comment allez-vous identifier et "sélectionner" les futurs pensionnaires ?

Les résidents sont recommandés par Reporters sans Frontières dans le cadre d'un partenariat avec cette association qui a une compétence particulière en matière de répression des journalistes dans le monde. Quand un candidat à l'hébergement vient directement à la MDJ, nous lui indiquons s'il reste de la place et le renvoyons vers RSF pour valider son dossier de candidature. Ce cas de figure s'est produit pour un journaliste algérien que nous hébergeons actuellement.

M6, Bayard Presse ou encore Paris Match vous ont apporté leur parrainage. Comment se traduit-il ?

Ainsi que TF1, France Télévision, Canal Plus, Radio France, Le Canard Enchaîné, Le Monde, Télérama, Ouest France, La Montagne, La Nouvelle République du Centre Ouest, Prisma Presse et Milan Presse ; nous avons 15 parrains parce que nous avons 15 chambres. Chacun de ces médias a donné son nom à une chambre. Le parrainage est de 11 145 euros par an. La chambre TF1 à côté de la chambre Canard Enchaîné... c'est plutôt sympathique.

Ce refuge est provisoire, puisque les journalistes hébergés ne pourront rester que 6 mois. Que deviendront-ils après ?

Une fois obtenu le statut de réfugié politique, le résident doit céder la place. Mais il acquiert de par son statut le droit de travailler, ou d'avoir une formation rémunérée. Une fois officiellement accepté par la France, le résident est enfin autorisé à se projeter dans l'avenir et à demander un regroupement familial. Il n'empêche qu'il aura du mal à louer un appartement. Cette question nous préoccupe.

Outre un toit, la "Maison" offre-t-elle une structure d'accompagnement professionnel pour ces journalistes ?

Le gros problème du confrère demandeur d'asile, c'est qu'il n'est pas autorisé à travailler, en tout cas à percevoir un salaire. A la Maison des journalistes, nous recevons la presse, et il peut également la consulter sur internet. Certains profitent de ce « temps mort » pour écrire un livre. Nous avons un journal, écrit par les résidents, qui leur permet également de « garder la plume ». Pour les non francophones, la priorité est aux cours de français. Nous sommes également en contact avec les écoles de journalistes pour organiser des stages et faire découvrir d'autres villes que Paris. Nous préparons des visites de médias et des rencontres pour que ces journalistes prennent la mesure de ce qu'est la presse française. Mais nous ne les berçons pas d'illusions. Ils ne sont pas assurés de pouvoir y exercer leur métier.

En attendant l'ouverture en 2003, une structure provisoire a été mise en place. Quels sont les premiers constats ?

Quand un journaliste pousse la porte de sa chambre dans le pavillon que nous avons loué, à Bobigny, il laisse derrière lui un souci lancinant : où dormir, comment manger. Il peut se mettre à réfléchir. Nous avons pu vérifier que pour ces confrères, la priorité est de se tenir informés. L'internet leur importe plus que la carte orange. Chacun reste relativement réservé, mais il y a quand même une mise en commun des expériences... notamment sur la manière de se débrouiller en France. Les confrères qui ont laissé derrière eux leur journal et leur fonction sont extrêmement sensibles au fait que ce sont des médias qui ont financé cette maison et qu'ils sont donc bien toujours des journalistes, même en exil.